

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : Bernard DANDALET
Téléphone : 04 78 63 13 12
Courriel : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Lutte contre la flavescence dorée et son vecteur
Comité technique de Beaulieu
du 02/02/2021. En visioconférence.

Participants :

Excusés :

Participants			
Nom	Prénom	Fonction	Organisation
WISSELMAN	G	technicien	Viti-sélection
CHAMPETIER	Pierre	exploitant parcelle	IGP ardeche
HOURIEZ	Agathe	C de mission	FRPV
CHALVET	Ludovic	président	cave coopérative de JALES
PARANT	Thomas	technicien	Chambre d'agriculture
CLODORE	Brieg	technicien	Chambre d'agriculture
DONATI	Damien	Référent 07	FREDON AURA
CHAZALLET	Benoit	Viticulteur	
WALBAUM	Ludovic	Elu	Chambre d'agriculture
BERNARD	Sylvian		France Agrimer
DANDALET	Bernard		Sral AuRA

Ordre du jour :

- Bilan 2020
- Projet de périmètre de lutte obligatoire 2021
- Modalités de prospection
- Stratégie de traitement insecticide (zone de traitement, nombre d'application,)
- Date de la réunion d'information aux professionnels, actions d'information

Thème	Données	Observations - Suites
	<u>Bilan 2019</u>	

<u>Périmètre de lutte obligatoire 2020</u>	CVi = 1225 ha Surfaces prospectées 1237 ha (cf analyse de risque) / surfaces du CVI 107 %	
<u>Bilan prospection 2020</u>	Quantitatif : 100 % atteinte objectif 64 % encadré, 0 % autonome, 36 % délégué, - %office	
	Qualitatif : les prospections ont pu être achevées dans les délais prévus avec 2 semaines de retard sur la prévision. L'ensemble du parcellaire a du être recartographié avec des retards à la clef.	
<u>Bilan contamination 2020</u>	3070 ceps FD +; 62 parcelles contaminées Surfaces parcelles FD+, 3 Parcelles > 20 %	
<u>SBV- Traitements</u> Réseau de piégeage <i>(selon cahier des charges DRAAF)</i> Traitements	Comptage larvaire et piégeage adultes : Larves après 1 ^{er} traitement : résultats variables indiquent que les traitements sont dans l'ensemble bien effectués avec une efficacité réelle malgré des lacunes constatées sur certains sites. Adultes : le suivi des adultes indiquent des niveaux variables ; s'ils sont nuls sur certains secteurs, ils restent trop élevés là où les larves étaient très présentes en juin. Compte rendu (joindre documents présentés)	Les traitements doivent être poursuivis Les contrôles seront particulièrement ciblés sur les secteurs où le niveau de présence du vecteur reste élevé
<u>Vignes non cultivées</u>	Dates clefs	
<u>Vignes mères</u>	Contrôles de traitements = 2 traitements après le 2 ^{ème} traitement-contrôle conforme	
<u>Communication</u>	Vignes abandonnées et vignes sauvages : 2 notifications = contrôle à faire.	

	<p>VM : 100% des parcelles prospectées Environnement des VM et pépinières : OK Parcelles suspendues</p> <p>Actions de communication et d'information</p>	
--	---	--

Perspectives 2021		
Thème	Données	Observations - Suites
PLO 2021	Voir tableau et cartes	
<u>Prospection 2021</u>	<p>Voir tableau et cartes</p> <p>Objectifs ; quantitatifs ; surfaces Qualitatifs : améliorations de chaque modalité</p>	
<u>Stratégie de traitement insecticide</u> voir tableau	<p>2020 : 2 traitements obligatoires et un traitement optionnel (adulticide) si niveau d'infestation élevé. CF cartes en PJ</p>	
Vignes non cultivées	<p>abandonnées => arrachées vignes sauvages => arrachées</p>	Bilan à faire pour application du nouvel arrêté
Communicaton Action d'information	<p>Diffusion des CR de comité technique par mailing et publication sur le site internet Webinaire en mars avec invitation aux acteurs locaux (remplace la réunion d'information qui était organisée localement en présentiel)</p>	

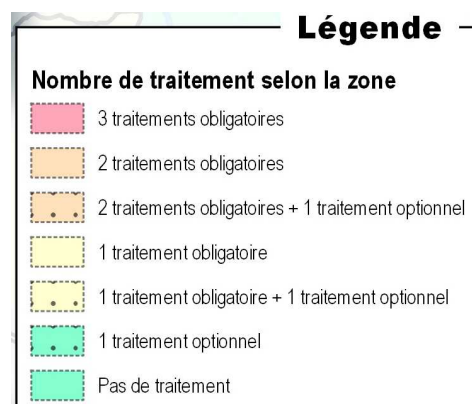
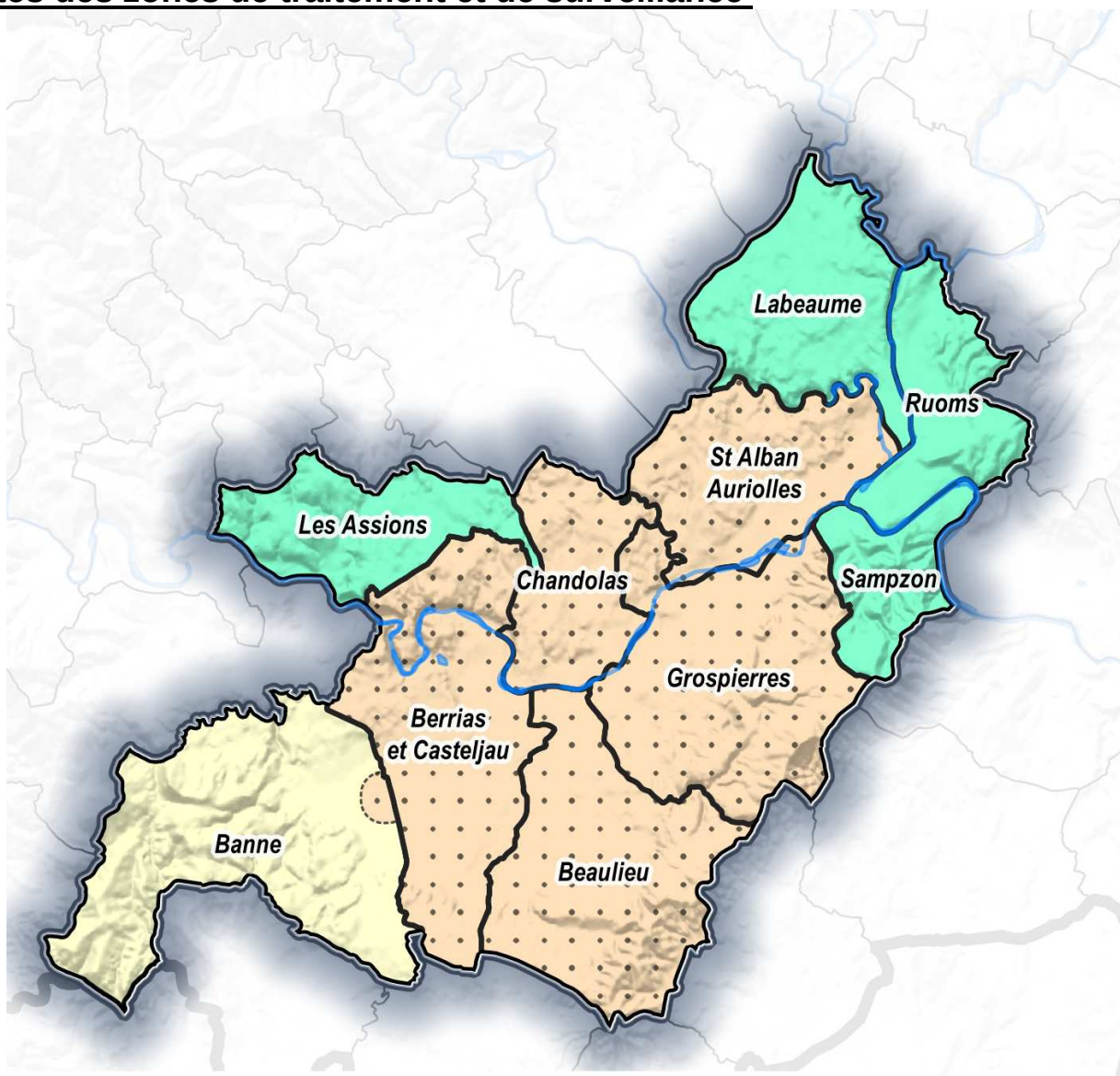
Synthèse des décisions du comité technique

Tableau format excel modèle dans dossier de chaque CT à joindre au compte rendu en p. j.

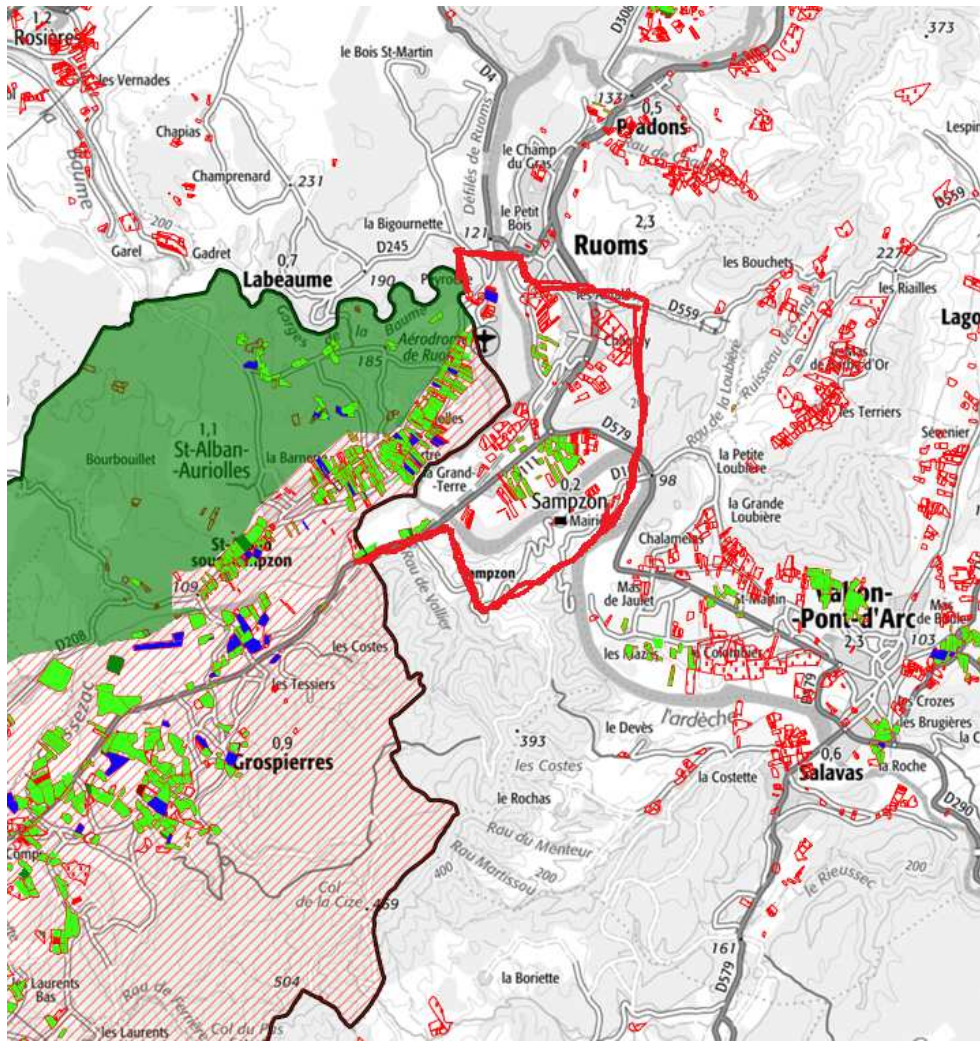
	statut-2021	Nbre de traitements 2021 commune ou reste commune""	NBRE Tts ZT1	NBRE Tts ZT2	prospection
Banne	C2020	T1	T2+1 sur ZT 500 m		100% fine
Beaulieu	C2020	0	T2+1		100% fine
Berrias-et-Casteljau	C2020	T1	T2+1		100% fine
Chandolas	C2020	0	T2+1		100% fine sur ZT500 m -Bdp sur le reste
Grospierres	C2020	0	T2+1		100% fine
Labeaume	SCE2021	0	T0		Bdp sur limites Saint Alban
Ruoms	SCE2021	T0	T0		Bdp sur limites Saint Alban
Saint-Alban-Auriolles	C2020	0	T2+1		100% fine sur moitié Ouest -Bdp sur le reste
Sampzon	SCE2021	0	T0		Bdp

-

Cartes des zones de traitement et de surveillance



Zone soumise à surveillance Labeaume, Ruoms et Sampzon



Le chef du pôle Qualité et protection des végétaux

Diffusion :

Arnaud LABELLE
Participants au comité technique
DRAAF/SRISET Oumaïma DIB
FREDON (D.BEC & Damien DONATI)